

Les cols bleus de Québec votent sur une offre avec plus de 19 % de hausses salariales



Ouvrir en mode plein écran

Une manifestation des cols bleus de la Ville de Québec pendant le Grand prix cycliste. (photo d'archives)

PHOTO : RADIO-CANADA / OLIVIA LAPERRIÈRE-ROY

- [Érik Chouinard \(Consulter le profil\)](#)



[Érik Chouinard](#)

Publié hier à 16 h 46 HNE Mis à jour hier à 20 h 24 HNE

Écouter l'article | 2 minutes

Les 1340 membres du Syndicat des employés manuels de la Ville de Québec (SCFP 1638) votent jusqu'à vendredi midi sur une offre patronale, confirme le président du Syndicat, Luc Boissonneault. La Ville décrit cette offre comme « finale ».

Selon les informations de Radio-Canada, l'offre inclut des hausses salariales de 4 % pour les années 2024, 2025 et 2026, suivi de 3 % en 2027 et 2028, et terminant par une hausse de 1,5 % pour 2029. Un rattrapage de 2 % doit également être d'emblée ajouté.

Les cols bleus sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 2023. Ils réclamaient [une hausse salariale d'au moins 19,4 %](#), comme [les cols blancs](#), et [des horaires de travail plus flexibles](#).

La compilation des augmentations de l'offre soumise au vote totalise 19,5 % sur six ans, en excluant le rattrapage. Selon un porte-parole de la Ville, elle inclut également les points sur les conditions de travail.

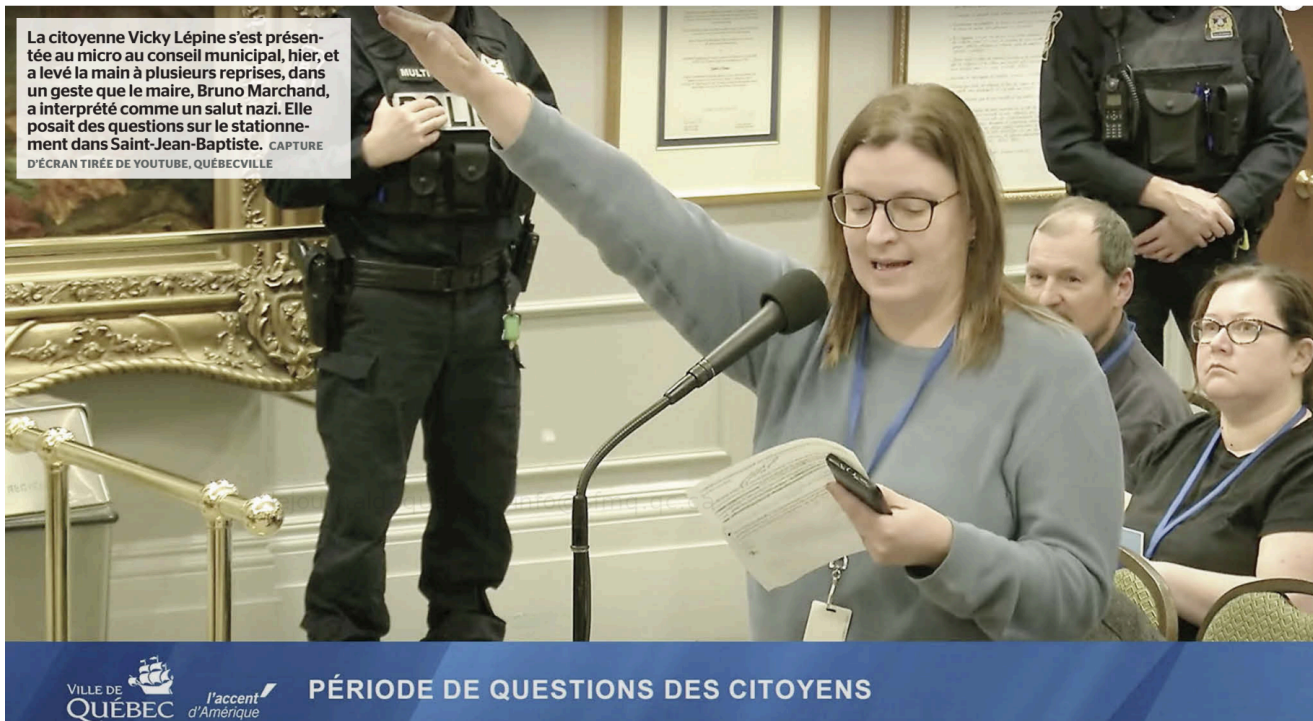
L'offre globale a été présentée au Syndicat, il y a deux semaines, qui ne parle pas d'une entente de principe et traite la proposition soumise à ses membres comme une offre patronale.

Le vote se déroule de mardi à vendredi à ExpoCité.

Les cols bleus [ont fait la grève](#) pendant une dizaine des jours depuis le début des négociations, dont pendant [le Festival d'été](#) et [le Grand Prix cycliste](#).

La Ville est aussi toujours en négociation [avec l'Association des pompiers professionnels de Québec](#) et la Fraternité des policiers et policières de Québec pour le renouvellement de leur convention collective.

Avec les informations d'Audrey Paris, Olivier Lemieux et Marika Wheeler



La citoyenne Vicky Lépine s'est présentée au micro au conseil municipal, hier, et a levé la main à plusieurs reprises, dans un geste que le maire, Bruno Marchand, a interprété comme un salut nazi. Elle posait des questions sur le stationnement dans Saint-Jean-Baptiste. CAPTURE D'ÉCRAN TIRÉE DE YOUTUBE, QUÉBECVILLE

VILLE DE QUÉBEC
l'accent d'Amérique

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Bruno Marchand reproche à une citoyenne d'avoir fait un « salut nazi »

La femme s'en est défendue, tandis que l'opposition qualifie le geste du maire de « dégueulasse »

Le maire de Québec a refusé de répondre à une question d'une citoyenne, hier, au conseil municipal, lui reprochant d'avoir fait un « salut nazi ».

STÉPHANIE MARTIN

Le Journal de Québec

À la fin de la séance du conseil municipal d'hier, une citoyenne s'est présentée au micro pour poser une question sur le stationnement dans Saint-Jean-Baptiste.

« Afin de m'assurer que la personne à qui je m'adresse ce soir me trouve crédible, je tiens moi aussi à lever ma main », affirme la citoyenne, Vicky Lépine, en dressant son bras vers le haut, à 45 degrés, la paume vers le bas et les doigts fermés. Elle reproduit le geste à quelques reprises dans son intervention, qui porte sur les stationnements dans Saint-Jean-Baptiste. En plus, elle lève le poing et pointe du doigt plusieurs fois en disant : « Moi ! ».

Une référence à une intervention de Pierre-Luc Lachance lors du dernier conseil, qui avait levé la main, le doigt en l'air. Elle s'adressait au conseiller de Saint-Roch et lui reprochait des « comportements » et des « gestes vexatoires » lors d'une séance de consultation publique. Elle lui demandait des excuses.

Le maire, Bruno Marchand, a tenté de s'adresser au président, Louis Martin, sans ouvrir son micro.

M. Marchand est intervenu à la fin de la question de l'intervention en disant : « On ne répondra pas à cette question-là. On ne peut pas commencer son intervention en faisant un salut nazi. On ne peut pas faire ça et vous ne pouvez pas tolérer ça. »

ÉBRANLÉE

La citoyenne s'est vivement défendue. « Je ne suis pas nazie », a-t-elle assuré au *Journal*, soulignant que ses propos n'allaient pas en ce sens. Ébranlée, après son

intervention, elle a exigé des excuses de la part du maire Marchand.

Le maire a répondu aux questions de la presse par la suite.

« C'est sûr que ça prête à interprétation. Après ça, est-ce que mon interprétation est la bonne ? Je ne peux pas le savoir, c'est elle qui le sait, ce qu'elle a voulu faire ou ne pas faire. Il reste quand même qu'il y a des gestes comme ça connus et reconnus qu'on doit éviter pour pas prêter à interprétation. »

« Je ne l'ai pas traitée de nazie, soulignait-il. Mon interprétation c'est qu'il y a eu un salut nazi. Il faut faire attention aux gestes qu'on pose, surtout dans le ton que ça a été fait [...] et répété. » Il dit croire la citoyenne qui affirme que ce n'est pas ce qu'elle voulait faire, mais il n'a pas l'intention de s'excuser. Surtout dans le contexte planétaire « délétère », dit-il.

Selon lui, le président Martin aurait dû intervenir. Ce dernier n'a quant à lui pas

interprété le geste de la même façon. « Elle a fait une gestuelle. Je n'ai pas vu de signification. [...] J'ai laissé la citoyenne agir parce que je n'ai pas perçu un geste nazi. »

« IL DOIT S'EXCUSER »

Le chef de l'opposition, Claude Villeneuve, était outré de l'attitude du maire.

« C'est dégueulasse, ce que le maire a fait. Il doit s'excuser. Pierre-Luc Lachance doit s'excuser. Il y a une citoyenne qui est venue rapporter une agression verbale qu'elle a subie de la part de Pierre-Luc Lachance et le maire a évité les questions en diffamant la citoyenne. Je pense que la citoyenne devrait étudier les recours qui s'offrent à elle. Ce que j'ai vu ce soir, c'est indigne d'un maire. »

La situation décrite par la citoyenne et qu'elle reprochait au conseiller de Saint-Roch se déroulait en séance de consultation. Durant celle-ci, Pierre-Luc Lachance s'est emporté en pointant la citoyenne du doigt.

Après des débuts glorieux, Patrik Laine connaît ses premiers moments difficiles avec le Canadien. PHOTO MARTIN CHEVALIER



Patrik Laine mérite mieux

Jean-Charles Lajoie

jean-charles.lajoie@tva.ca



Je veux qu'on prenne le temps ensemble de reparler de Patrik Laine. Pour tout vous dire, je déteste ce qui se passe actuellement avec le grand Finnois.

Rien à voir avec son jeu ou avec l'individu. C'est plutôt ce qu'on en fait dans l'espace public, sur les réseaux sociaux et dans les médias sportifs traditionnels.

Et ce qui me fâche davantage, c'est qu'avant la saison, je passais (encore) pour l'alarmiste de service lorsque je disais d'aborder la venue de ce superbe marqueur naturel avec philosophie.

Je connais Laine, pas personnellement mais par connaissances interposées. Laine est un être humain de grande valeur, un garçon taciturne que les millions sous lesquels il a été enseveli trop tôt ont failli corrompre à jamais.

Heureusement, ce ne fut pas le cas. Laine a rencontré la foi et elle a su

voler à son secours dans des périodes troubles. Cependant une profonde énigme demeure. Un original, un gars différent pour demeurer poli tout en faisant simple, Laine détonne du joueur de hockey moyen traditionnel, ce qui est fabuleux.

Le hockey a besoin de jeunes hommes différents qui abordent la game autrement, des philosophes 2.0 à la Stéphane Richer qui avait laissé tomber le classique « Y'a pas juste le hockey dans la vie » avant de canonner un circuit retentissant sur un terrain de balle molle.

UN RISQUE IMPORTANT

Toutefois, Montréal étant ce qu'elle est, inimitable lorsque ça va bien et exécration quand ça va mal, il m'apparaissait évident que le pari Laine comportait pour le Canadien une part de risque importante.

Je savais très bien que lorsque le marqueur naturel n'allait pas marquer pendant quelques matchs de suite,

les commentaires acerbes allaient pleuvoir. Rapidement, on lui reprocherait son inertie inadmissible compte tenu de son gargantuesque salaire de 8,7 millions \$ par saison. On hurlerait qu'à ce prix, il devrait au moins se grouiller le derrière et non afficher sa grande nonchalance dans le feu de l'action.

On finirait par dire que ses tenues vestimentaires affriolantes nous tapent sur les nerfs ; ces trucs allaient nous plaire pourvu qu'il compte des buts. Mais évidemment, Laine n'allait pas en inscrire 82 par année. Comme tous les marqueurs naturels, il allait connaître des léthargies.

ÇA CHANGE VITE

Étions prêts pour ça ? J'en doute. En quelques semaines, nous sommes passés de « Il faut retenir Laine avec une prolongation de contrat de 5-6 ans tout de suite » à « Il faudrait trouver une façon de se débarrasser de Laine le flanc mou avant la fin de son actuel contrat ».

Dans toutes ses évaluations approximatives, combien pèse la valeur des compagnons de trio de Laine ?

Avant d'écarter un des cinq meilleurs francs-tireurs au monde, peut-on se demander si celui qui est chargé de le servir, de l'alimenter, effectue son travail ? Parce que la réponse est cavalièrement non ! Kirby Dach, qui ne sera probablement

jamais un centre régulier d'autorité dans la Ligue nationale, n'a rien dans son coffre qui permette de nourrir la bête Laine.

Et Alex Newhook n'a pas ce qu'il faut pour accomplir le travail de fond, soit celui de se salir le nez sur 200 par 85, de sortir la rondelle du coin et de se tuer en repli défensif afin d'éviter que le trio n'en marque deux par match mais ne finisse toujours à -3.

Pour ces évidentes raisons, respirons par le nez concernant Laine. On ne doit pas mettre la pression sur Kent Hughes ; il revient au directeur général de prendre acte, d'admettre que Dach et Newhook ne répondent pas à ses attentes fixées à leur acquisition et qu'il lui faut corriger le tir.

Laine mérite mieux. Ivan Demidov sera beaucoup mieux, mais sans un joueur de centre de qualité, la merveille russe ne fera pas de miracles.

D'ici là, Martin St-Louis a une responsabilité. Il contrôle le temps de jeu de son tireur d'élite et il doit faire preuve de sensibilité et de compréhension, car lorsqu'il cloue au banc Laine pendant toute une période moins 32 misérables secondes, il donne beaucoup trop de gaz à ses détracteurs.

Par ailleurs, j'ai hâte au jour où nous, partisans et observateurs, ferons de l'adoration plutôt que de l'envie et de la haine devant les grands talents de notre société et de notre club de hockey !

Un pas vers le retrait d'instances de l'ONU

WASHINGTON | (AFP) Donald Trump a signé hier un décret exécutif visant à retirer les États-Unis de plusieurs instances de l'ONU et à passer en revue le financement par Washington de l'organisation internationale siégeant à New York.

Le décret du président américain retire notamment les États-Unis du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, une instance dont le pays n'est pas membre, mais seulement observateur.

Il vise ainsi à interdire toute future implication de Washington dans l'organisme, même si le mécanisme exact de retrait en tant qu'État observateur demeure incertain.

Le texte prolonge aussi la suspension de tout financement américain à l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa).

Les États-Unis, et plusieurs autres pays, avaient suspendu leur contribution financière à l'Unrwa après des accusations d'Israël en janvier 2024 affirmant que certains des employés de l'organisation avaient participé aux attaques du Hamas du 7 octobre 2023.

UNESCO

Le décret vise aussi à « passer en revue l'implication américaine dans l'UNESCO », l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, « qui a aussi démontré un biais antiaméricain », a ajouté Will Scharf.

Dès son retour à la Maison-Blanche, le 20 janvier, Trump avait signé un décret exécutif visant à retirer les É.-U. de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

GUERRE COMMERCIALE

C'est fini pour les colis chinois de Shein et Temu

WASHINGTON | (AFP) Les services postaux américains (USPS) ont annoncé hier qu'ils n'accepteraient plus « temporairement » et « jusqu'à nouvel ordre » les colis en provenance de Chine continentale et de Hong Kong, alors que s'est ouverte la guerre des droits de douane entre Washington et Pékin.

USPS n'a pas donné de raisons dans son bref communiqué, précisant seulement que « le flux de lettres et d'envois plats ne sera pas affecté ».

Mais il en sera tout autre pour les colis provenant d'applications de commerce en ligne ultra populaires telles que Shein et Temu.

Visée à partir de minuit par 10 % de droits de douane additionnels sur toutes ses exportations vers les États-Unis, la Chine a répliqué hier en promettant de relever les barrières douanières sur une série de produits américains, du charbon au pétrole, et des machineries agricoles aux gros véhicules de sport.